



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

Relevé des délibérations du Conseil d'Administration du 25 juin 2012

Le Conseil d'Administration de l'UEB, en sa séance du 25 juin 2012,

- a décidé de modifier le PV du CA du 4 mai 2012 et soumettre son approbation lors de la séance du 24 septembre 2012
- a entendu les informations du Président sur :
 - 1°) les échanges avec la Ministre sur les dossiers Campus Prometteur et SATT et le soutien de la Région quant à ceux-ci
 - 2°) la finalisation de la contractualisation quinquennale suite à sa visite à la DGESIP
 - 3°) le positionnement de l'UEB dans les processus d'élaboration
 - du schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche
 - des assises nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche
 - du futur CPER
- a reçu une information sur le stade d'avancement de la SATT
- a adopté la Délibération n°2012-18, Gouvernance de la valorisation
- a adopté la Délibération n°2012-19, Poursuite du projet de Cité internationale
- a adopté la Délibération n°2012-20, Autorisation de signer la convention d'application « Réseaux Thématiques de Recherche, Projets transversaux de Recherche, Chaires internationales pour la période du 01/01/2012 au 30/09/2012,
- a adopté la Délibération n°2012-21, Gestion par la mission CDI des formations des doctorants à l'enseignement supérieur,
- a adopté la Délibération n°2012-22, décision budgétaire modificative n° 2012-02
- a adopté la Délibération n°2012-23, délégation de signature du Président au Vice-Président
- a adopté la Délibération n°2012-24, délégation de signature du Président au Directeur exécutif
- a adopté la Délibération n°2012-25, délégation de signature du Président à Mme Christèle Hoscar

Fait à Rennes, le 26 juin 2012

Le Président de l'Université
européenne de Bretagne

Pascal OLIVARD